

Journal municipal de

Rougemont

MAI 2024

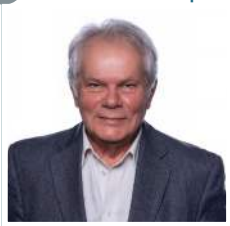
volume 28

numéro 5

De retour en juin



Conseil **municipal**

						
Guy Adam, maire	District 1 Sylvain Dansereau	District 2 Marielle Farley	District 3 Éric Fortin	District 4 Marie-Danielle Trudel	District 5 Pierre Dion	District 6 Isabelle Robert

Services **municipaux**

Direction générale **Kathia Joseph**
dg@rougemont.ca | poste 231

Adjointe de direction &
responsable des communications

Julie Robitaille
info@rougemont.ca | poste 229

Finances **Caroline Tétrault**
compte@rougemont.ca | poste 223

Loisirs **Bruno Larose**
loisirs@rougemont.ca | poste 224

Sécurité incendie **Patrick Brodeur**
incendie@rougemont.ca |
450.947.4999

Services techniques, urbanisme
et environnement
Stéphane Bibeault
urbanisme@rougemont.ca | p. 233

Travaux publics
Jean-François Bienvenue
voirie@rougemont.ca
poste 225
Jonathan Dalpé, journalier

Responsable bibliothèque
Marie-Eve Dubuc
biblio@rougemont.ca
450-469-3213

Hôtel de ville
61, chemin de Marieville
450.469.3790
info@rougemont.ca
www.rougemont.ca
Lundi au jeudi
8h30 à 12h
et 13h à 16h30
Vendredi 8h30 à midi

Édifices **municipaux**



Bibliothèque Guy-Fréreau
839 rue principale
Mardi et jeudi: 14h30 à 16h30
et 18h30 à 20h30
Mercredi et samedi: 9h30 à 11h30



**Centre des loisirs
Cousineau-Saumure**
270 La Grande-Caroline
450.469.3790 p.224



Caserne 53,
63 chemin de Marieville
Patrick Brodeur 450.947.4999



Info-municipale

Pas d'espace pour faire votre jardin, on a la solution!

Le Conseil de la fabrique de la paroisse Saint-Michel de Rougemont rendra disponible aux citoyens de Rougemont **un jardin communautaire sur le terrain de l'église**. Réservez votre place et faites partie d'un groupe dynamique de jardiniers, d'apprenants et d'amis. Ensemble, nous cultiverons un bel espace vert, partagerons nos connaissances et profiterons des fruits de notre travail. Les avantages sont nombreux : • Accès à un terrain de jardins commun ; • Possibilités d'apprendre auprès de jardiniers expérimentés ; • Une chance de rencontrer de nouvelles personnes et de créer une communauté ;



- Air frais, exercice et soulagement du stress ;
- Un sentiment de fierté et d'accomplissement.

Assistez à la soirée d'information et

distribution des lots, le 15 mai 2024, à 19 h, sur le perron de l'église.

Pour plus d'informations, 450 469-2303
(Secrétariat de l'église) Merci à notre partenaire
Pépinière N.Fontaine et Fils.inc

VENTES de GARAGE 2024 1^{er} et 2 juin

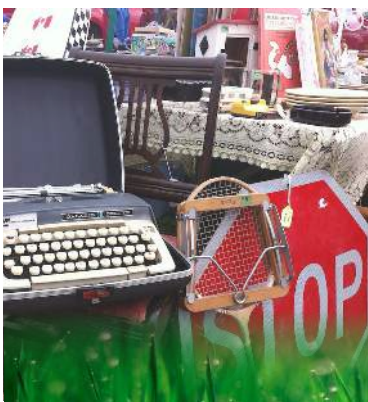
Autres dates prévues pour les ventes de garage 2024

- La fin de semaine de la fête du travail:

31, 1^{er} et 2 septembre

- La dernière fin de semaine de septembre:

28 et 29 septembre



DON D'ARBRES ET ÉCHANGE DE VIVACES

SAMEDI 11 MAI 2024

De 9h à 12h*

au garage municipal
61 chemin Marieville

Les citoyens sont invités à apporter leurs vivaces afin de faire des échanges ou des dons de vivaces avec les personnes présentes!



Variétés d'arbres

- ✓ Bouleau jaune
- ✓ Épinette blanche
- ✓ Érable à sucre
- ✓ Pin rouge



Municipalité de Rougemont

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 3 JUIN 2024 à 20h à la Mairie, 61 chemin Marieville



Journée nationale des Patriotes

Le bureau municipal sera fermé le lundi 20 mai 2024 à l'occasion de la Journée nationale des Patriotes. De retour mardi 21 mai 2024.

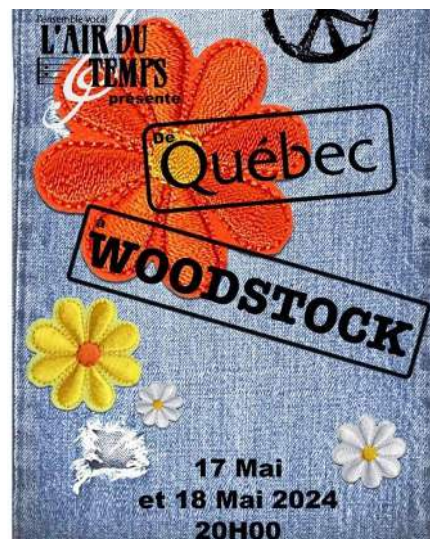


L'ensemble vocal L'AIR DU TEMPS

Spectacle de mai

L'Ensemble vocal L'Air du Temps vous convie donc à son 54^e spectacle annuel présenté **les 17 et 18 mai 2024 à 20h00, au Théâtre des Deux Rives de Saint-Jean-sur-Richelieu.**

Direction musicale : Stéphane Leroux
Accompagnement au piano : Michel Savoie. Coût des billets: adulte: 25\$
5 à 12 ans: 10\$ Les billets sont disponibles sur le site de **VOSBILLETS.CA**, à la FADOQ de Marieville du lundi au jeudi de 12 h 30 à 16 h, ainsi qu'auprès des choristes. Pour information / réservation: Thérèse Desautels au 450-469-4590 ou Marielle Guertin au 450-467-5052.



Adulte: \$25
- de 12 ans: \$10
- de 5 ans: gratuit

VOSBILLETS.CA
VOS ÉVÉNEMENTS

Théâtre Des Deux Rives

30 boul. du Séminaire nord, Saint-Jean-sur-Richelieu J3B 5J4

Ouverture

À moins d'indication contraire, les résolutions sont adoptées à l'unanimité des membres présents. Monsieur Éric Fortin, propose l'ouverture de la séance, sous la présidence du maire, M. Guy Adam, à 20h00. Sont présents: Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller au district # 1, Madame Marielle Farley, conseillère au district # 2, Monsieur Éric Fortin, conseiller au district # 3, Madame Marie-Danielle Trudel, conseillère au district # 4 Monsieur Pierre Dion, conseiller au district # 5, Madame Isabelle Robert, conseillère au district # 6 formant quorum. Est également présente, Madame Kathia Joseph, OMA, directrice générale et greffière-trésorière. 17 personnes assistent à la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter l'ordre du jour proposé en l'item « Autres sujets d'intérêts pour la municipalité » ouvert.

Adoption du procès-verbal du 8 et 22 avril 2024

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux à adopter, dans les délais prévus par la loi, permettant la dispense de lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2024 et celui de la séance extraordinaire du 22 avril 2024, tels que soumis.

Approbation du paiement des comptes

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer et déjà payés a été envoyée au conseil municipal avant la date prévue de leur adoption;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont pu poser les questions nécessaires afin de procéder aux paiements des comptes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu d'approuver :

- La liste des déboursés payés d'avance au 6 mai 2024 au montant de 48 609.70\$;
- La liste des comptes du budget des activités financières au 6 mai 2024 pour un montant total de 234 943.66\$ incluant les quotes-parts mensuelles de la MRC de Rouville et de la Régie d'assainissement des Eaux usées Rougemont / St-Césaire;
- Les salaires et avantages sociaux des élus, des pompiers et des employés municipaux pour la période du 31 mars au 27 avril 2024 au montant de 53 535.61\$.
- Que la greffière-trésorière soit autorisée à les payer.

Les déboursés des présentes listes incluent les dépenses autorisées par les fonctionnaires ou employés à qui le pouvoir de dépenser a été délégué en vertu du règlement no. 2023-349. La présente liste constitue donc le rapport devant être déposé au conseil conformément au dernier alinéa de l'article 961.1 Code Municipal du Québec.

Dépôt du rapport sur la gestion contractuelle 2023

Conformément à l'article 938.1.2 du C.M., la directrice générale dépose le rapport concernant l'application du Règlement de gestion contractuelle (RGC) 2020-265.

Dépôt du rapport annuel concernant les chiens

Conformément à l'article 8 de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, la directrice générale dépose le rapport annuel concernant les chiens sur son territoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS**Ville de Saint-Césaire – Invitation à l'Omnium de golf 2024**

Le conseil prend acte et ne désire pas y donner suite.

Madame Marie-Danielle Trudel se retire des discussions et s'abstiendra de voter sur le point qui va suivre.

Camping Terrasse Rougemont – Demande de commandites – Fête Nationale

CONSIDÉRANT QUE le comité de loisirs du Camping Terrasse Rougemont adresse au conseil municipal une demande de participation financière pour la soirée de la Fête Nationale, dimanche 23 juin;

CONSIDÉRANT QUE le Camping Terrasse Rougemont accueillera les citoyens de Rougemont gratuitement à partir de 18h pour participer aux activités de soirée;

CONSIDÉRANT QU' il n'y a aucune festivité organisée par la municipalité pour la Fête Nationale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de verser un montant de 1 000\$ au comité des loisirs du Camping Terrasse Rougemont pour les activités de la Fête Nationale le 23 juin 2024 et d'en faire la publicité, en autant que les résidents de Rougemont puissent accéder sans frais au site le 23 juin et que le Camping Terrasse Rougemont fasse mention, par affichage, que la municipalité de Rougemont est commanditaire de l'événement.

Vote pour : 5 (Mme Trudel s'étant abstenue) Vote contre :

École secondaire PGO – Demande de commandites – Gala Méritas Langues et Multimédias

Le conseil prend acte et ne désire pas y donner suite.

Fondation Mira – Demande d'autorisation de passage

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira adresse au conseil municipal une demande pour obtenir l'autorisation de passage pour la tenue d'un événement cycliste qui traversera le territoire de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs ont retenu la date du vendredi 16 août 2024, de 10H à 17h;

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Mira qui a pour objectif de fournir des chiens spécialement formés et développés pour répondre aux besoins des personnes touchées par un ou plusieurs handicaps visuels ou moteurs, ainsi qu'aux enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme et ce, tout à fait gratuitement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser le passage de l'événement cycliste, organisé par la Fondation Mira, dans la municipalité. La présente résolution est conditionnelle à ce que l'organisme obtienne l'autorisation du Ministère des Transports du Québec.

Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'autorisation de passage

CONSIDÉRANT QUE Tour CIBC Charles-Bruneau adresse au conseil municipal une demande pour obtenir l'autorisation de passage pour la tenue d'un événement cycliste qui traversera le territoire de la Municipalité vendredi le 5 juillet 2024;

CONSIDÉRANT QUE cet événement a pour objectif de soutenir la mission de la fondation Charles-Bruneau, soit de procurer aux enfants atteints de cancer au Québec les meilleures chances de guérison par le financement de la recherche et de projets dédiés à l'hémato-oncologie pédiatrique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu d'autoriser le passage dans la municipalité de l'événement cycliste « Tour CIBC » Charles-Bruneau, conditionnellement au traitement et à l'attestation de la demande par le Ministère du Transport du Québec. Il est de plus résolu d'aviser Industries Lassonde de la tenue de l'événement ainsi que la Fondation Charles-Bruneau de la présence de circulation lourde à l'intersection de la rue Principale et de la Petite-Caroline les matins de semaine.

Appui à la MRC du Haut-Saint-François – Impact des changements climatiques sur la voirie locale

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a reçu, par la résolution numéro 2024-03-587, une demande d'appui de la MRC du Haut-Saint-François, laquelle se lit comme suit :

« CONSIDÉRANT les changements climatiques qui se traduisent par des températures extrêmement variables et progressivement plus chaudes ainsi que des précipitations plus abondantes et brusques;

CONSIDÉRANT les impacts sur le réseau routier local tel que les nids de poule, les fissures, les dommages aux pontceaux et les surfaces de roulement impraticables, notamment les chemins de gravier;
CONSIDÉRANT que ces phénomènes imposent des périodes et de l'intensité d'entretien accrues ainsi que des mises à niveau plus fréquentes et plus coûteuses;

CONSIDÉRANT que les règles concernant les limites de poids pour le transport routier ne sont plus du tout adaptées à cette situation, notamment au niveau de la saisonnalité;

CONSIDÉRANT l'ampleur du réseau routier local supporté par de petites municipalités peu peuplées ayant une richesse foncière limitée;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de André Perron, IL EST RÉ-SOLU QUE la MRC du Haut-Saint-François demande au ministre des Transport[s] et de la [M]obilité durable du Québec (MTMD) :

De revoir en profondeur le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers concernant les périodes de dégel;

D'augmenter et d'assouplir le financement accordé aux municipalités pour l'entretien et la réfection du réseau routier local.

QUE la présente résolution soit acheminée au ministre du MTMD avec copie au député de Mégantic et à la Fédération québécoise des municipalités du Québec;

QUE la présente résolution soit acheminée aux autres MRC du Québec pour appui. »

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Rougemont partage les préoccupations et la position à l'appui formulées dans la résolution numéro 2024-03-587 de la MRC du Haut-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu :

- D'appuyer la résolution numéro 2024-03-587 de la MRC du Haut-Saint-François;

- De demander au ministre des Transports et de la Mobilité durable :

- De revoir en profondeur le Règlement sur les normes de charges et de dimensions applicables aux véhicules routiers et aux ensembles de véhicules routiers concernant les périodes de dégel;

- D'augmenter et d'assouplir le financement accordé aux municipalités pour l'entretien et la réfection du réseau routier local;

- De transmettre copie de la présente résolution à la MRC du Haut-Saint-François, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, à la députée provinciale d'Iberville, Mme Audrey Bogemans, au député provincial de Chambly, M. Jean-François Roberge, à la Fédération québécoise des municipalités du Québec et à la MRC de Rouville.

Appui à la MRC de Rouville – Dénonciation des frais uniques de mise en œuvre nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Rougemont a reçu, par la résolution numéro 24-04-083, une demande d'appui de la MRC de Rouville, laquelle se lit comme suit :

« Considérant que la MRC de Rouville désire implanter la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade (TIV) afin de financer une partie du Service régional de transport collectif à la demande Axel, la mobilité futée;

www.rougemont.ca

Considérant que, dans la proposition d'entente pour la perception et le recouvrement de la TIV, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) exige des frais uniques de mise en œuvre d'un montant de 202 202 \$;

Considérant que ces frais de mise en œuvre sont excessivement élevés, et ce, sans explication et justification de la part de la SAAQ;

Considérant que la SAAQ exige le même montant de frais de mise en œuvre pour toutes les villes ou les MRC qui désirent percevoir la TIV sans prendre en compte la situation démographique de celles-ci;

En conséquence, il est proposé par M. Guy Adam, appuyé par M. Claude Gauthier et résolu que le conseil de la MRC de Rouville :

- Dénonce les frais uniques d'un montant de 202 202 \$ exigés pour la mise en œuvre nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade;

- Demande à la SAAQ de justifier les raisons pour lesquelles ces frais uniques sont exigés et d'expliquer pourquoi toutes les villes et les MRC doivent payer le même montant, et ce, malgré une situation démographique particulière et différente pour chacune;

- Transmette copie de la présente résolution à la SAAQ, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;

- Sollicite l'appui des MRC du Québec, lesquelles pourraient également inviter les municipalités locales de leur territoire à emboîter le pas, ainsi qu'aux huit (8) municipalités de la MRC de Rouville. »

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Rougemont partage les préoccupations et la position à l'appui formulées dans la résolution numéro 24-04-083 de la MRC de Rouville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu :

- D'appuyer la résolution numéro 24-04-083 de la MRC de Rouville;

- De dénoncer les frais uniques d'un montant de 202 202 \$ exigés pour la mise en œuvre nécessaires à la réalisation d'une entente avec la SAAQ ayant pour but de percevoir et de recouvrer la taxe sur l'immatriculation des véhicules de promenade;

- De demander à la SAAQ de justifier les raisons pour lesquelles ces frais uniques sont exigés et d'expliquer pourquoi toutes les villes et les MRC doivent payer le même montant, et ce, malgré une situation démographique particulière et différente pour chacune;

- De transmettre copie de la présente résolution d'appui à la SAAQ, à la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Mme Geneviève Guilbault, à l'Union des municipalités du Québec et à la Fédération québécoise des municipalités;

Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2024-364 relatif à la tenue d'événements spéciaux sur les terrains privés

Monsieur Sylvain Dansereau, conseiller, donne l'avis de motion relativement au règlement 2024-364 relativement à la tenue d'événements spéciaux sur les terrains privés qui sera soumis pour adoption lors d'une séance ultérieure.

La directrice générale dépose le projet de règlement 2024-364. Une copie du projet de règlement sera rendue disponible sur le site internet de la municipalité.

Adjudication de contrat – Aménagement d'une traverse surélevée devant l'école primaire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est préoccupée par la sécurité des personnes qui traversent la rue Principale à la hauteur de l'école Saint-Michel, notamment par la vitesse des véhicules qui circulent et le non-respect de l'arrêt obligatoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité considère que l'aménagement d'une traverse surélevée permettra d'augmenter la sécurité des usagers;

CONSIDÉRANT QUE l'école Saint-Michel et le Centre de Ser

Mai 2024



vices Scolaires des Hautes-Rivières voient d'un bon œil l'aménagement de ladite traverse;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à six entreprises de lui fournir un prix pour l'aménagement complet de la traverse et qu'elle a reçu deux soumissions;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé une aide financière au Programme d'aide à la voirie locale – volet sécurité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de :

- Autoriser l'aménagement de la traverse surélevée sur la rue Principale;
- Autoriser le maire et la directrice générale à signer une entente avec le Centre de services scolaires des Hautes-Rivières pour l'aménagement de la traverse et les modifications à apporter dans la cour de l'école;
- Accepter la soumission de B. Fréreau & Fils inc. au montant de 35 450\$ avant taxes pour la réalisation des travaux payable à même le Fonds de redevances sur l'exploitation des carrières et des sablières;
- D'appliquer toute aide financière obtenue dans le cadre du Programme d'Aide à la voirie locale au paiement de ce projet.

Acceptation de l'offre de service de Stephan Barcelo, architecte pour le réaménagement du 991, rue Principale (ancienne caisse)

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a acquis le bâtiment de l'ancienne caisse populaire située au 991, rue Principale;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire accueillir dans les prochains mois un projet de garderie communautaire dans les locaux arrière;

CONSIDÉRANT QUE le changement de vocation du bâtiment nécessite des modifications afin d'être conforme aux règlements et lois en vigueur;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marie-Danielle Trudel et résolu d'accepter l'offre de service de Stephan Barcelo, architecte au montant de 11 025\$ pour la réalisation des plans et devis des modifications à réaliser au bâtiment de l'ancienne caisse située au 991, rue Principale payable à même le surplus accumulé aux projets spéciaux.

Signature de l'entente avec la ville de Saint-Césaire concernant les interventions en espaces clos

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont et la ville de Saint-Césaire souhaitent établir un plan d'aide mutuelle pour la spécialisation en sauvetage technique;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Rougemont ne dispose pas de l'équipement, ni de la formation nécessaire pour les interventions de sauvetage en espaces clos, mais que la ville de Saint-Césaire oui;

CONSIDÉRANT QUE les interventions en espaces clos peuvent survenir surtout en milieu industriel et que les industries sont disposées à contribuer à la présente entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Éric Fortin et résolu d'autoriser la signature de l'entente avec la ville de Saint-Césaire pour le plan d'aide pour le sauvetage technique aux coûts établis dans l'entente proposée et ce, tant et aussi longtemps que les entreprises assumeront un montant équivalent.

Nomination d'un fonctionnaire désigné

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté la résolution 24-04-5022 acceptant l'offre de service de GESTIM;

CONSIDÉRANT QU' afin d'assurer l'application de la réglementation conformément à la loi, il importe de nommer un fonctionnaire désigné;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de nommer Monsieur Félix Gougeon et de l'autoriser à ce titre à appliquer la réglementation en vigueur sur le territoire de la municipalité de Rougemont.

Dérogation mineure – 466, rue Principale

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

PIIA – 345, rang de la Montagne – Rénovations extérieures

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par M. Antoine Tanguay, à l'égard de travaux de rénovation extérieure;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise le remplacement de l'ensemble du revêtement extérieur du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur de la résidence est présentement composé d'un déclin de vinyle de couleur beige;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur proposé serait composé d'un déclin de vinyle de couleur Bleu marine de Royal Siding en partie supérieure des 4 faces du bâtiment avec un revêtement de vinyle imitant la pierre, de type NovikStone DS sans joint, de couleur Calcaire en partie inférieure du mur de façade et du mur latéral droit;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs applicables de la section 3.5 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser la modification du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de rénovation lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 541, rue Principale – Rénovations extérieures

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par M. Rémi Giard à l'égard de travaux de peinture de l'ensemble du revêtement extérieur du

bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE la peinture du revêtement extérieur du bâtiment principal est en mauvais état;

CONSIDÉRANT QUE la peinture actuelle de la résidence serait sablée pour être remplacée par une nouvelle peinture de couleur Stonehenge Greige de PPG Paints et que les poteaux de galerie seraient repeints de couleur noire;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs applicables de la section 3.4 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Dion et résolu de permettre l'émission du permis de rénovation lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 81, rang de la Montagne – Agrandissement d'un garage

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par Mme Geneviève Soucy, à l'égard de l'agrandissement d'un garage détaché existant en

cour latérale gauche;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'agrandissement du garage existant en cour latérale gauche par l'ajout d'une nouvelle section

d'environ 37 mètres carrés attenante au mur latéral gauche du garage;

CONSIDÉRANT QUE les travaux d'agrandissement du garage sont déjà débutés parce que la demande est en fait une demande de renouvellement d'un permis émis préalablement à la date d'entrée en vigueur du

règlement sur les PIIA;

CONSIDÉRANT QUE le revêtement extérieur proposé serait composé d'une combinaison d'un déclin de vinyle de couleur Brûlé et d'un revêtement de pierre BeOnStone avec un revêtement de toiture composé de

tôle de couleur Charbon, le tout identique aux revêtements présents sur la résidence;

CONSIDÉRANT QUE le projet prévoit aussi l'installation de panneaux solaires sur différents versants de la toiture du garage;

CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs applicables de la section 3.5 du règlement sur les PIIA 2022-342;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande

Procès-verbal

au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Sylvain Dansereau et résolu de permettre l'émission du permis de rénovation lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PIIA – 153, chemin de Marieville – Construction d'un bâtiment principal

CONSIDÉRANT QU' une demande de Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été déposée par MM. Jean- François Chartrand et Samuel Massicotte à l'égard d'un projet de construction d'une résidence unifamiliale avec logement au sous-sol sur le lot 6 573 992;

CONSIDÉRANT QUE le plan de construction déposé est le même que celui déposé et précédemment approuvé pour le terrain voisin de gauche, mais avec des revêtements extérieurs révisés;

CONSIDÉRANT QU' un revêtement de briques de couleur rouge 2 tons sera installé en partie inférieure sur les faces avant et latérales du bâtiment;

CONSIDÉRANT QU' un revêtement de fibrociment de couleur blanche

sera installé sur la partie supérieure du mur de façade;
CONSIDÉRANT QU' un revêtement composé d'un déclin de vinyle de couleur blanche, installé à l'horizontale sera installé en partie supérieure des murs latéraux et sur le mur arrière;
CONSIDÉRANT QUE le revêtement de toiture sera composé de bardeaux d'asphalte de type Mystique 42, de couleur Brume matinale;
CONSIDÉRANT QUE le projet rencontre les objectifs de la section 3.1 du règlement sur les PIIA 2022-342;
CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de construction;
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Marielle Farley et résolu de permettre l'émission du permis de construction lorsque les conditions réglementaires applicables auront été remplies.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Levée de la séance

Il est proposé par Madame Isabelle Robert et résolu de lever la séance puisque l'ordre du jour est épuisé.

MRC de Rouville



**LE GAZON
NE DEVRAIT PAS
ÊTRE DÉPOSÉ
DANS VOTRE
BAC BRUN !**

Une **vaste** quantité de **gazon** est acheminée vers l'usine de biométhanisation de Varennes

- ❌ Sa teneur énergétique n'est pas suffisamment élevée pour être valorisée dans le processus de biométhanisation
- ❌ Le gazon perturbe le fonctionnement de l'usine de biométhanisation, car il est présent en quantité excessive pendant le printemps et l'été
- ❌ Le transport du gazon à l'usine de biométhanisation contribue à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre

**Alors, où mettre
votre gazon ?**



**PRATIQUEZ
L'HERBICYCLAGE !**

L'herbicyclage est une technique très simple qui consiste à laisser le gazon coupé sur votre pelouse après la tonte

- ✅ Permet d'économiser du temps
- ✅ Produit un engrais naturel à même votre pelouse
- ✅ Préserve l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage
- ✅ Augmente la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies
- ✅ Réduit les émissions de gaz à effet de serre liées au transport et à l'enfouissement

Ligne Info-collectes
450 693-2326 ou 1 833 693-2326
infocollectes@mrcrouville.qc.ca





Géants de 18 pieds de haut

DÉFILÉ POÉTIQUE
ACUPUNK

RENDEZ-VOUS
À NE PAS MANQUER
sur la patinoire
au Centre des loisirs

jeudi 23 mai
20h30
si la météo le permet
annulé en cas de pluie

25 minutes
de féerie

Une présentation du
Théâtre de la
Dame de Coeur

CALQ Conseil des arts et des lettres du Québec

 Municipalité de Rougemont

SUR PLACE:
CRÈME GLACÉE ET SLUSH À GRATTER - Dépanneur Rougemont
GRIGNOTINES ET BREUVAGES Les loisirs de Rougemont

CAMP DE JOUR ÉTÉ 2024

INSCRIPTIONS EN COURS



Scannez le code QR ou accédez à la nouvelle plateforme sur notre site internet www.rougemont.ca, sous l'onglet Activités- Camp de jour

Vous pouvez avoir accès aux tarifs, aux activités et autres activités en consultant le document du camp de jour sur notre site internet section Loisirs!



INSCRIPTIONS EN LIGNE POUR LES LOISIRS!

La municipalité utilise maintenant la plate-forme **Qidigo** pour les inscriptions aux activités loisirs. Nous vous invitons à consulter notre site internet sous l'onglet *Loisirs - Activités*. Vous y trouverez l'onglet *Inscription en ligne* et d'autres liens qui vous permettront de vous créer un profil et d'ajouter des membres de votre familles.

www.rougemont.ca



GRANDE ANNONCE

Nous sommes extrêmement heureux et choyés de vous annoncer que nous allons recevoir le groupe

La Grand-Messe

(hommage aux Cowboys Fringants)

le 24 août prochain,

lors de la Fête de fin d'été

organisée par le Service des loisirs,

en collaboration avec

Tourisme Rougemont!

Il ne faut pas manquer ça, ce sera tout un party!



École de musique
Guylaine Messier



35^e concert

Classe de Guylaine Messier

solo et piano 4 mains

Dimanche le 9 juin à 13h30

Église de St-Damase

Contribution volontaire



LE PREMIER PROJET PARTICIPATIF EST RÉALISÉ!

Au printemps 2022, le Conseil municipal a mis en place le premier budget participatif qui se déroulait sur une période de deux ans. Le processus se résume à l'appel de projets auprès des citoyens, l'étude de faisabilité, le vote citoyen et la réalisation du projet!

C'est finalement l'idée de madame Diane Gaucher qui a cumulé la majorité des votes! Donc, pour ce premier projet, un parc avec plusieurs modules d'entraînement extérieur a été aménagé à l'arrière de la bibliothèque municipale, située au 839 rue principale. Il est possible de profiter des installations pour faire de l'activité physique ou pour faire un pique-nique sur les tables prévues à cet effet.



Profitez du beau temps pour aller faire votre tour!



Société d'histoire
Des Quatre lieux

Journée nationale des Patriotes

Dans le cadre de la Journée nationale des Patriotes, les membres de la direction de la Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux vous donnent rendez-vous au monument des Patriotes à Saint-Césaire.

A cette occasion, il y aura levée du drapeau ainsi qu'une courte présentation par des membres de la Société sur un sujet historique relié aux débuts de la paroisse de Saint-Césaire. Apportez votre chaise et venez commémorer la mémoire des Patriotes de la région.

Bienvenue à tous !



42 ans de présence dans les
Quatre Lieux Société d'histoire
et de généalogie des Quatre
Lieux www.quatreliex.qc.ca

**Rendez-vous lundi le 20 mai 2024
à 13 h 30 au parc Neveu
de Saint-Césaire
(coin Neveu et Saint-Paul)**



École **St-Michel**

Un grand **MERCI** de l'école Saint-Michel.

Notre méga-cueillette de canettes et de dons nous a permis d'amasser **3160\$** pour différentes activités.

Merci à tous et à l'an prochain !!!



Augmentation du risque d'introduction de la rage du raton laveur : appel à la vigilance des citoyens dans les zones à risque

En raison de la hausse récente du nombre de cas de rage du raton laveur recensés au Vermont, à proximité du Québec, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs invite la population de l'Estrie et de la Montérégie à être vigilante et à signaler tous les animaux sauvages suspectés d'être porteurs de la rage. Depuis mars 2022, plus de 30 cas de rage du raton laveur ont été détectés au Vermont, entre Burlington et la frontière canado-américaine, le long du lac Champlain. En mars 2024, des cas de rats

laveurs infectés ont été confirmés près de la frontière. Certains de ces cas sont situés dans un secteur où aucune opération de vaccination des animaux sauvages n'a eu lieu depuis 2020. De fait, le risque d'une introduction de la rage du raton laveur au Québec a grandement augmenté.

Appel à la vigilance de la population des MRC du Haut-Richelieu et de Brome-Missisquoi

En raison du foyer épidémique de rage qui sévit dans le nord du Vermont aux États-Unis, le Ministère demande à la population des MRC du Haut-Richelieu et de Brome-Missisquoi, particulièrement celle qui habite le long de la frontière, de participer activement à la surveillance rehaussée.

La population est invitée à signaler les rats laveurs, les mouffettes et les renards morts ou qui semblent désorientés, blessés, anormalement agressifs ou paralysés en appelant au 1 877 346-6763 ou en remplissant le formulaire en ligne.

Rappel des comportements sécuritaires à adopter

- Si vous avez été mordu ou griffé par un animal ou si vous avez été en contact avec sa salive, nettoyez la plaie avec de l'eau et

du savon pendant 10 à 15 minutes, et ce, même si elle est en apparence mineure. Communiquez rapidement avec Info-Santé 811 afin d'obtenir le suivi médical adéquat.

- N'approchez jamais d'un animal inconnu, sauvage ou domestique, même s'il a l'air inoffensif.

- Ne touchez jamais la carcasse d'un animal sauvage à mains nues.

- Prenez des mesures pour ne pas attirer d'animaux sauvages sur votre propriété (par exemple, rangez vos poubelles extérieures hors de la portée des animaux et évitez de nourrir les animaux domestiques à l'extérieur).

- Évitez de déplacer des animaux importuns ou qui vous semblent orphelins, car vous pourriez propager des maladies telles que la rage dans d'autres territoires.

- Consultez un médecin vétérinaire pour faire vacciner votre animal domestique contre la rage ou s'il a été en contact avec un animal sauvage susceptible de transmettre la rage.

Pour connaître le nom des municipalités comprises dans le territoire à plus haut risque d'introduction de la rage du raton laveur, obtenir plus de détails sur la rage du raton laveur au Québec ou pour remplir le formulaire de signalement en ligne: Quebec.ca/ragedurationlaveur



l'Association du mont Rougemont

Bientôt près de chez vous:
les chants d'anoures, un
signe de vie

Au Québec, l'ordre des Anoures est représenté par 11 espèces : grenouilles, rainettes et crapauds. Au printemps, lors de la saison de reproduction, les mâles chantent afin d'attirer les femelles en aspirant de l'air qui va passer dans le larynx et faire vibrer les cordes vocales. Certaines espèces possèdent même des sacs vocaux pouvant amplifier le son qui peut parfois être entendu à plus d'un kilomètre!

Ces chants d'amour sont très diversifiés pouvant être confondus avec ceux des oiseaux ou des grillons. Certains sont aussi très amusants comme celui de la Grenouille des bois qui ressemble à des gants de caoutchouc que l'on tord, celui de la Rainette versicolore qui ressemble à une sonnerie de téléphone ou bien celui du Ououaron rapelant un sabre laser.

On retrouve les Anoures dans des habitats très variés dépendamment de la période de l'année. Au cours de l'hiver, certaines espèces hibernent au sol dans les débris végétaux comme les feuilles mortes alors que d'autres hibernent plutôt dans le fond des étangs et des ruisseaux. Au printemps, les individus se reproduisent dans les milieux aquatiques où la végétation est abondante pour ensuite se disperser dans divers types

de milieux afin de s'alimenter et s'abriter. La plupart des grenouilles sont associées à des milieux aquatiques tels que les marécages, les étangs, les tourbières, les lacs et les bras morts de rivières. Elles peuvent être également observées en forêt ou dans les champs en friche. Les rainettes, quant à elles, sont majoritairement arboricoles. Grâce à des ventouses au bout de leurs doigts, elles sont en mesure de grimper aux arbres bordant les milieux aquatiques où elles y chassent des insectes. Finalement, le crapaud, lui, est très bien adapté à la déshydratation et peut se retrouver dans des milieux plus secs comme les friches, les carrières et les champs où il aime s'enfouir sous le sol à l'aide d'un tubercule sous le pied lui permettant de creuser.

Malgré une grande diversité d'habitats, les Anoures sont tous dépendants des milieux humides afin d'assurer le développement des œufs et la croissance des têtards. Une diminution des effectifs d'Anoures a été notée depuis les dernières années, probablement en raison de la disparition progressive de leurs habitats. Les collines Montérégiennes, telles que le Mont Rougemont où 5 des 11 espèces d'Anoures du Québec sont retrouvées, représentent les derniers îlots forestiers de la Montérégie où ces amphibiens peuvent se réfugier. L'Association du mont Rougemont propose aux propriétaires de la montagne, des mesures pour limiter la perturbation des milieux humides en instau-

rant des zones « tampon », en évitant la circulation dans de tels milieux ou en construisant des traverses convenables lorsque ces passages ne peuvent être évités.

Une bonne façon de faire le suivi des populations d'Anoures est d'ailleurs d'écouter leurs chants d'amour. Chacune des espèces possède un chant qui lui est bien particulier. Il est donc possible de les identifier sans même les voir! Ensuite, si au cours des années, la puissance des chants diminue ou disparaît, c'est signe d'une perturbation du milieu. En plus de respirer par les poumons, les Anoures respirent par leur peau perméable et sont donc très sensibles à la qualité de leurs habitats. Ils sont ainsi d'excellents bio-indicateurs de la qualité de l'eau et des écosystèmes. Un concert de chants est signe qu'un écosystème est en santé. Tandis que le silence... est un signal d'alerte!

Alors, la prochaine fois que vous vous promènerez en forêt, tendez l'oreille!



CALENDRIER DES COLLECTES



Ligne Info-Collectes

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)
infocollectes@mrcrouville.qc.ca

MAI

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Collecte de branches
Semaine du 13 au 17 mai



Collecte de feuilles/chaumes
17 mai et 7 juin



MATIÈRES
RECYCLABLES



Matières
organiques



Matières
domestiques

JUIN

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

NOUVEAUTÉ
INSCRIPTION
EN LIGNE
POUR LA COLLECTE
DES VOLUMINEUX

Horaire estival 2024

Marieville

Du 3 avril au 26 octobre

Ouvert de 9 h à 16 h 30 du mercredi au samedi
Fermé le dimanche, lundi et mardi

Saint-Césaire

Du 4 avril au 30 novembre

Ouvert de 9 h à 16 h 30 du jeudi au samedi
Fermé le dimanche, lundi, mardi et mercredi

Mode de fonctionnement

- ▶ Vous devez présenter une **preuve de résidence**
- ▶ Le **tri des matières** apportées est obligatoire
- ▶ Déposer vos matières **aux endroits désignés** par les préposés
- ▶ Circuler **prudemment** sur le site
- ▶ Vous êtes le **seul responsable** du déchargement de vos matières
- ▶ Arriver **30 minutes avant la fermeture** du site

Marieville

135, Chemin du Ruisseau Saint-Louis Est (route 227)



Saint-Césaire

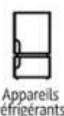
275, route 112



MATIÈRES ACCEPTÉES



Matière granulaire
agrégats



Appareils
réfrigérants



Pneus



Appareils
électroniques et
informatiques



Résidus
domestiques
dangereux



Matériaux de
construction et de
démolition



Terre non
contaminée



Métal

Une liste exhaustive des matières acceptées et refusées se retrouve sur le site
Internet de la MRC de Rouville au mrcrouville.qc.ca



LIGNE INFO-COLLECTES

450 693-2ECO (2326)
1 833 693-2ECO (2326)

infocollectes@mrcrouville.qc.ca
www.mrcrouville.qc.ca



DÉPANNEUR ROUGEMONT

454 Grande Caroline,
Rougemont, Qc., J0L 1M0

Tél.: 450-469-9999

Téléc.: 450-469-5106

dep.rougemont@outlook.com

ALCOOLIQUE ANONYME

TÉLÉPHONE : 1.877.790.2526
COURRIEL : aidecourriel@aa87.org

GRUPE Avec Amour Rougemont
Réunion: Lundi soir à 19h30
Endroit: 11 chemin de Marieville

GRUPE LES AMIS DU
VENDREDI SOIR
Réunion: Vendredi soir à 20h
Endroit: 11 chemin de Marieville





MONIQUE GAUTHIER
COURTIER IMMOBILIER
(450) 357-0435



À partir de 2%

En toute connaissance

 Agence immobilière

 moniquegauthier.ca
moniquegauthier.ca@gmail.com



**PLOMBERIE
M. MALLET**
ET FILS INC.

LICENCE # 5739-7051-01

RÉSIDENTIEL
COMMERCIAL
INDUSTRIEL
GAZ NATUREL

MARIEVILLE

MICHEL MALLET
450 708-2490

 **CMMTQ**
Corporation des maîtres
plombiers du Québec

plomberiemallet@hotmail.com

Excavation Michel Alix Inc

Excavation de tous genres
Terre, Sable, Gravier
Mini-pelle

555 rue Principale
Rougemont (Qc)
JOL 1M0

cel.: 514 821-2050
tél.: 450 469-2050
R.B.Q. 8316-9375-58



**LES CARROSSERIES
BENOIT LECLERC**

PAS DE STRESS!
Nous nous occupons de tout... à votre satisfaction.

Estimation gratuite | Réparation pare-brise
Prêt de véhicule récent et discret | Remorquage

AVEC NOUS, C'EST LE CLIENT AVANT TOUT ! GARDEZ LE 

Carrossier ProColor.
Service expert à toute épreuve

 **Clé Verte**

 **GARAGE RECOMMANDÉ**

Parlez-en à nos clients! ▶
Tranquillité d'esprit
et fiabilité assurées



SAINT-DAMASE

GROUPE



NOUS EMBAUCHONS

- ✓ **Estimateur de mise en production**
- ✓ **Programmeur CNC**

**CONTACTEZ
NOUS**

rh@st-damase.com
<https://st-damase.com/>



JARDINS DU COUVENT

RÉSIDENTE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Pour profiter encore plus de la vie!

Nombreuses activités
et ambiance accueillante



Une ambiance familiale collaborative • De grands espaces verts
Une équipe de soins, disponible en tout temps



Repas
savoureux



Vie sociale
et loisirs

24/7

Environnement
sécuritaire



Unité
Réconfort



**Prenez rendez-vous dès maintenant.
Au plaisir de vous rencontrer!**

450 460-3141 | ✉ dlaplante@cogir.net
425, rue Claude de Ramezay, Marieville
JardinsDuCouvent.ca



Vous sentir en sécurité
Vous donner accès à plusieurs services
Vous offrir du personnel attentionné
**Pour nous comme pour vous,
c'est inestimable!**

LE SAVIEZ-VOUS?

Lassonde est un grand producteur de sauce aux canneberges!



Nous avons même parmi nos installations une station de réception de canneberges située dans la ville de Carver au Massachusetts.

Cette ville a déjà été reconnue dans les années 40 comme l'endroit qui produisait le plus de canneberges au monde!



Lassonde



Un accompagnement plus grand, qui va au-delà du financement

Avec **EspaceProprio**, nous
sommes maintenant à vos côtés pour
vendre, acheter et rénover l'espace
le plus important de votre vie.

desjardins.com/proprio

